

Élections au Conseil de Prud'hommes de Poitiers

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 10 NOVEMBRE 1935

Chers Camarades,

La Bourse du Travail remercie bien sincèrement les électeurs qui, dès le premier tour de scrutin, ont apporté leurs suffrages à nos candidats, permettant ainsi aux deux camarades **FROMENT Emile** et **PARIS Hippolyte**, d'être élus au premier tour. Mais en raison du petit nombre de votants dans les 1^{re}, 2^e et 3^e catégories, trois de nos camarades sont en ballottage. Aussi la Bourse du Travail vous adresse un nouveau et pressant appel pour vous inviter à venir nombreux au scrutin de ballottage, qui aura lieu dimanche prochain, 10 novembre et apporter vos suffrages à nos candidats.

Dans notre circulaire du premier tour, nous vous disions qu'instruits par une longue expérience, nous avons toujours constaté l'indifférence avec laquelle certains électeurs prud'hommes négligeaient d'exercer leur droit de vote. Une fois de plus, les résultats de dimanche dernier ont confirmé nos craintes, un grand nombre d'électeurs s'étant abstenus.

Beaucoup ne se rendent pas compte de l'importance de cette juridiction. Que de différends aplanis par le Conseil de Prud'hommes ! Mais pour juger, il faut des juges. Les camarades que nous avons désignés pour représenter les ouvriers au sein du Conseil ne peuvent ni ne doivent se contenter d'un nombre infime de voix. Ils doivent entrer au Conseil de Prud'hommes mandatés fermement par un grand nombre d'électeurs afin que leur autorité morale en soit renforcée

Nous espérons que vous répondrez à notre appel et que, sans aucune abstention, vous voterez pour les candidats que nous vous présentons. Par avance, nous vous en remercions.

Vous voterez pour :

Première catégorie : **AUGER Emile**, maçon.

Deuxième catégorie : **CHERTREAU Louis**, balaitier, ex-Président du Conseil de Prud'hommes.

Troisième catégorie : **ARDOUIN André**, ouvrier à l'usine à gaz.

AVIS IMPORTANT. — Les votes auront lieu à l'Hôtel de Ville, salle de la Justice de Paix. Les bureaux seront ouverts à midi et fermés à 16 heures.

Ne vous trompez pas, votre bulletin serait annulé, votez pour le candidat de votre catégorie.

Les Communes de Croutelle, Fontaine-le-Comte, Vouneuil-sous-Biard, Buxerolles, Migné, Chasseneuil et Biard votent à l'Hôtel de Ville de Poitiers.

Vu : LES CANDIDATS